

L'an deux mille quatorze et le quatre avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle polyvalente de Jouarre, rue de la Chapelle.

Présents	Mlles/Mmes/Mrs : VALLÉE, REBEL, MONTEIRO, DENOGENT, DELESTRET, VINCENT, GABORIEAU, DIEU, BERRADOUAN, NOEL, SARRAUTE, MEUNIER, GAUTHERON, LEMÉE, CAUSIN, POCHET, POULAIN, KINDELBERGER, MAHÉ, DELORME, GOULLIEUX, BADDOUR, NEVEUR, LECLERCQ, MEYNADIER, FERON.
Absent	Mme YVONNET
Pouvoir	Jeannine YVONNET a donné pouvoir à Fabien VALLÉE
Secrétaire de séance	Nawal BADDOUR

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Pierre GOULLIEUX installe le conseil municipal et fait l'appel des conseillers.

Il cède la présidence à Nawal BADDOUR doyenne des conseillers élus.

Affaire n° 1 : ELECTION DU MAIRE

Candidat : Fabien VALLÉE

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Votants : 27

Exprimés : 22

Bulletins blancs : 5

Fabien VALLÉE a obtenu 22 voix et est proclamé Maire.

Nawal BADDOUR cède la Présidence à Fabien VALLÉE qui remercie l'assemblée.

Affaire n° 2 : DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

VU l'élection du Maire

VU l'article L.2122-17 du CGCT, le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif global du Conseil municipal

CONSIDÉRANT que pour la commune de Jouarre, le nombre d'adjoints peut être fixé à 8

VU la proposition du Maire fixant à 8 le nombre d'adjoints

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité après en avoir délibéré,

DÉTERMINE à 8 le nombre d'Adjoints

Affaire n° 3 : ÉLECTION DES ADJOINTS

Fabien VALLÉE rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Une liste est déposée composée des 8 noms ci-après désignés :

- Kamel BERRADOUAN
- Katiana REBEL
- Philippe GAUTHERON
- Carine DENOGENT
- Boris SARRAUTE
- Amandine VINCENT
- Gérald GABORIEAU
- Elisabeth DIEU

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Votants : 27
Exprimés : 22
Blancs : 5

La liste Kamel BERRADOUAN est élue. Les adjoints ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

1 ^{er} adjoint	Kamel BERRADOUAN	Délégué à l'urbanisme et à la gestion du personnel
2 ^{ème} adjoint	Katiana REBEL	Déléguée aux affaires scolaires, la petite enfance, l'accueil de loisirs et la gestion du personnel
3 ^{ème} adjoint	Philippe GAUTHERON	Délégué aux finances
4 ^{ème} adjoint	Carine DENOGENT	Déléguée aux affaires sociales, logement social et 3 ^{ème} âge
5 ^{ème} adjoint	Boris SARRAUTE	Délégué à la sécurité des personnes et des biens
6 ^{ème} adjoint	Amandine VINCENT	Déléguée au développement économique, au commerce et artisanat
7 ^{ème} adjoint	Gérald GABORIEAU	Délégué aux affaires sportives
8 ^{ème} adjoint	Elisabeth DIEU	Déléguée au tourisme, patrimoine et culture

La séance est levée à 21h30.